

Procédure adaptée relative à une mission d'élaboration de la classification des emplois de TV5MONDE et de la grille de rémunération associée

Marché numéro M2011/12/001

Questions posées par les candidats et réponses de TV5MONDE

VERSION FINALE ET DEFINITIVE AU 20/12/2011

1. . Pourrait-on disposer de la convention collective actuelle ?

Réponse : OUI, les conventions collectives sont disponibles sur <http://www.tv5monde.org/consultations>

2. Pourriez-vous m'indiquer si, à la suite de la mission réalisée par IDRH , les emplois ont fait l'objet d'une description ?

Réponse : OUI

3. Par ailleurs, vous vous référez dans la troisième phase de la mission au processus d'évaluation; s'agit-il de définir ce processus et de déterminer l'impact sur les rémunérations ?

Réponse : OUI

4. Au-delà du travail de définition d'une grille de classification, de pesée des postes et de l'élaboration d'une grille de rémunération associée, une réflexion et des propositions sur l'évolution de la politique salariale de l'entreprise sont-elles attendues dans cette mission ? (systèmes de primes individuelles / collectives, rémunérations périphériques, ...) Des travaux préliminaires ont-ils été menés sur le sujet ?

Réponse .: OUI, des propositions sur l'évolution de la politique salariale de l'entreprise sont attendues dans cette mission, par contre aucun travail préliminaire n'a été mené.

5. Ce projet pourra comprendre des étapes de formation. Celles-ci devront-elles être incluses dans l'offre et leur tarification doit-elle être distinguée ?

Réponse : OUI

6. Attendez-vous dans ce projet un appui à la communication interne ?

Réponse : OUI

7. Des simulations pourront être établies à différents stades du projet sur la répartition des emplois dans la grille de classification-cible. Ces simulations seront-elles réalisées au sein de l'équipe RH ou attendez-vous un appui du cabinet ?

Réponse : NON, pas d'appui du cabinet sur ce point dans un premier temps.

8. L'évolution des salaires fait-elle l'objet d'une négociation annuelle obligatoire (ou dispositif équivalent) ? Peut-on accéder à la synthèse de la dernière négociation ?

Réponse .: OUI, nous faisons parvenir par email à tous les candidats ayant demandé un DCE notre NAO 2011